

## Invitation – séminaire de formation continue

Madame,  
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer un après-midi de formation continue sur

### Développements actuels des IFRS Principales modifications et nouvelles normes

Les normes comptables n'ont certainement jamais connu une évolution aussi rapide qu'au cours de ces derniers mois. En 2005, l'International Accounting Standards Board (IASB) a procédé à plus de 600 modifications et édicté cinq nouvelles normes. L'IASB désigne maintenant la réglementation révisée sous l'appellation «Stable Platform 2005». Cela parce qu'il avait à l'origine l'intention d'imposer les modifications les plus diverses en une seule grande opération et de laisser le temps aux utilisateurs de se familiariser avec celles-ci avant que d'autres normes ne soient révisées. Mais la réalité est tout autre. Car l'«accord de Norwalk» – un accord conclu en 2002 entre l'IASB et le Financial Accounting Standards Board (FASB) – interdit à lui seul de marquer une pause. Les deux organisations se sont entendues pour éliminer systématiquement les différences entre l'IFRS et l'US GAAP et aborder ensemble les projets futurs.

#### **Objectifs du séminaire :**

Ce séminaire a pour but d'exposer les grands axes des récentes évolutions des normes IFRS et de donner un aperçu des changements qui pourraient intervenir, à court ou moyen terme, au niveau des règles édictées par l'IASB. Un état de la situation du projet de normes pour les petites et moyennes entreprises sera également exposé. En deuxième partie du séminaire, des implications pratiques seront traitées sous forme d'ateliers de travail.

Le rendez-vous aura lieu le

**Mercredi 13 décembre 2006**  
**Beaurivage Palace**  
Ouchy-Lausanne  
De 13H15 à 18H00

Cet après-midi sera animé par deux spécialistes :

- **Laurence Warpelin**, Senior Manager, Audit Growth & Entrepreneurial clients, Ernst & Young SA Lausanne
- **Fredi Widmann**, Senior Manager, Audit Listed & Global clients, Ernst & Young SA Genève

Un cocktail suivra la manifestation.

**Une attestation de suivi de cours sera remise à chaque participant.**

En espérant vous rencontrer lors de cette manifestation, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Pour le comité :**

Eric Guggiari

**Annexe : 1 programme – bulletin d’inscription**

# Développements actuels des IFRS

## principales modifications et les nouvelles normes

Programme		Animateur
13h15	Accueil	<b>Eric Guggiari</b>
13h30 – 17h30 y.c. pause 30'	<b>Programme</b>	
	13h30 – 15h30	Evolution des normes IFRS - "Plateforme Stable" post 2005 Agenda IASB - Projets et développements à court, moyen e long terme Projets de normes IFRS pour les PME
	15h30 – 16h00	Pause
	16h00 – 17h15	<b>Ateliers de travail</b> sur les implications pratiques de projets à court terme : IFRS 3 Business Combination IAS Provisions
	17h15 – 17h30	Conclusions
<b>dès 17h30</b>		<b>Tous</b>
<b>Cocktail</b>		

**Fredi Widmann**  
Senior Manager, Audit Listed & Global clients, Ernst & Young SA,

**Laurence Warpelin**  
Senior Manager, Audit Growth & Entrepreneurial clients, Ernst & Young SA, Lausanne

*Tous deux membres du IFRS desk suisse de Ernst & Young SA*

<b>Date</b>	<b>mercredi 13 décembre 2006</b>
<b>Lieu</b>	<b>Beaurivage Palace</b> Ouchy, Lausanne
<b>Prix</b>	Membre Chambre/VEB <b>CHF 260.--</b> non-membre, <b>CHF 350.--</b>
<b>Organisateur</b>	Chambre des experts en finance et en controlling Rue de Neuchâtel 1, CH-1400 Yverdon-les-Bains tél. +41 24 425 21 72, fax +41 24 425 21 71, info@swisco.ch, www.swisco.ch

**INSCRIPTION** à retourner jusqu'au **30.11.2006** à Chambre des experts en finance et en controlling  
Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains ou inscription en ligne sur [www.swisco.ch](http://www.swisco.ch)

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception.

**Facture**

Nom, prénom		○
Adresse		
Localité		
Employeur, raison sociale		○
Adresse		
Localité		
No téléphone et e-mail		

Membre Swisco/VEB **CHF 260.--**

Non-membre **CHF 350.--** Date et signature : \_\_\_\_\_

En cas de retrait avant le 05.12.2006, la finance d'inscription sera remboursée sous déduction d'une participation administrative de CHF 40.--; après cette date, aucun remboursement.